

Gwendal ROUILLARD
Député du Morbihan
Conseiller municipal de Lorient

Réf : GR/ASB/23.2018

Monsieur Stéphane TRAVERT
Ministère de l'Agriculture et de
l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78, rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 02 octobre 2018,

Monsieur le Ministre, 

Les apiculteurs bretons, fortement impactés par la mortalité des abeilles cette année, m'ont fait part de leur grande déception quant à la part minimale de 100 000 euros qui leur ont été alloués sur les trois millions d'euros du dispositif national d'aide exceptionnelle annoncée le 30 juillet dernier.

La Bretagne compte parmi les régions les plus touchées. Aussi, les apiculteurs bretons attendaient légitimement bien plus.

Je m'associe à la demande de notre président de région, Loïg Chesnais-Girard, de réviser la somme affectée aux apiculteurs bretons. Je me permets de joindre à ce courrier la lettre qu'il vous a adressé le 21 septembre dernier.

Je vous serai reconnaissant de me tenir informé de la suite que vous réserverez à ce dossier.

Je vous prie de bien vouloir agréer, **Monsieur le Ministre**, l'expression de ma très haute considération.

*Merci de vos attentions.
Amnés*



Gwendal Rouillard